



Si elle attrape la grippe (5 jours d'arrêt) :

<u>Aujourd'hui</u>, elle perd 1 jour de carence, soit environ 86€ de moins sur sa paye.

Si le PLF (projet de loi de finance) est voté en l'état, elle perdra 3 jours de carence (258€) puis sera payée à 90% de son traitement brut les 2 jours suivants (-8,6€ par jour suivant).

Elle perdra environ 275,20€

#PourUneSanteSansCarence



